

Prix de l'électricité : discussions tendues entre EDF, l'Etat et les clients industriels

La décision de l'électricien de lancer un mécanisme d'enchère à l'échelle européenne irrite

Quand l'Etat a repris 100 % d'EDF, en juin 2023, le ministère de l'économie et des finances soulignait le « rôle stratégique » de l'entreprise « pour la production en France d'une électricité décarbonée, disponible et compétitive ». Quand, le 14 novembre 2023, trois ministres (Bruno Le Maire pour l'économie, Agnès Pannier-Runacher pour l'énergie et Roland Lescure à l'industrie) ont présenté avec Luc Rémont, PDG de l'entreprise publique, un accord sur la future régulation du prix de vente de l'électricité nucléaire, le trio ministériel soulignait à la fois les besoins d'avoir une entreprise « rentable »... mais aussi des prix « stables » pour ses clients en France, dans les foyers comme chez les gros industriels.

Le compte n'y est pas, semble-t-il. Depuis des mois, les négociations entre EDF et les gros industriels consommateurs d'énergie patinent. Et l'impatience de l'Etat actionnaire croît vis-à-vis de son électricien national, à mesure que s'approche le 31 décembre. C'est à cette date qu'expirera l'accès ré-

gulé à l'électricité nucléaire historique (Arenh), un dispositif instauré par une loi de décembre 2010. Résultant de la libéralisation européenne des marchés de l'énergie, ce dispositif franco-français oblige, jusque-là, l'unique exploitant du parc nucléaire à vendre une partie de sa production à prix fixe. Un prix très avantageux pour les fournisseurs alternatifs, de l'ordre de 42 euros du mégawattheure.

Contrats de long terme

A partir de 2026, selon le cadre post-Arenh présenté en novembre 2023, EDF aura tout loisir de vendre sans la moindre régulation l'intégralité de la production nucléaire de ses 57 réacteurs en service. Du moins jusqu'à un certain prix. En cas de mégawattheure sur le marché de gros entre 78 et 110 euros, l'Etat prélèvera 50 % des revenus supplémentaires de l'électricien, pour les redistribuer d'une manière ou d'une autre aux consommateurs. Et même 90 % des revenus, au-delà de 110 euros.

En contrepartie de cette relative liberté commerciale, l'Etat atten-

dait initialement du groupe public qu'il conclue des contrats de long terme avec des clients industriels, idéalement sur une durée de dix à quinze ans. Problème : à ce jour, seules dix lettres d'intention ont été rédigées, dont une par le sidérurgiste ArcelorMittal. Et parmi ces dix lettres, seule une a déjà débouché sur la signature d'un contrat d'allocation de production nucléaire, l'identité du contractant n'ayant pas encore été révélée.

Dès juin 2024, auditionné par le Medef avant les législatives anticipées, Bruno Le Maire promettait la réouverture de négociations entre EDF et les industriels. Le ministre voulait alors tirer à la baisse des prix « pas suffisamment compétitifs » selon lui.

Le 6 mars, EDF a plutôt préféré annoncer le lancement à venir, à partir du premier semestre en cours, d'un « mécanisme d'enchères à l'échelle européenne ». « EDF ne doit pas tourner le dos à l'industrie française », a répliqué, dès le lendemain, l'Union des industries utilisatrices d'énergie. Selon ce groupement d'une soixantaine d'adhérents, « EDF préférerait clai-

rement vendre aux plus offrants plutôt qu'à ceux qui en ont besoin », avec le risque que « des industries stratégiques comme l'acier, l'aluminium ou la chimie, gages pour une bonne part de la souveraineté industrielle de la France », ne soient plus en mesure de s'aligner.

« Le projet de mise aux enchères européennes (...) affaiblirait l'industrie française », a réagi l'ex-ministre Bruno Le Maire, sur X. Dans *Les Echos*, le 16 mars, il est même allé jusqu'à dénoncer des enchères « scandaleuses ».

Contacté, l'actuel ministère de l'économie et des finances d'Eric Lombard s'abstient de tout commentaire. Même gêne du côté d'EDF, dont le mandat de son PDG, Luc Rémont, arrive à échéance dès cet été en tant qu'administrateur. Le choix de le renouveler appartient au président de la République, Emmanuel Macron. De même que Nicolas Maes, directeur général d'Orano (ex-Areva), Luc Rémont a justement vu le chef de l'Etat, lundi 17 mars, avant le conseil de politique nucléaire sur la relance de l'atome. ■

A. PT.